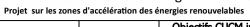
COMMUNE DE MARMAGNE

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables





Filière	Sous/filière	Objectifs CUCM inscrits dans son PCAET à l'horizon 2030			Positionnement de la Commune de
rillere		Par sous-filière	par filière	globaux	- Marmagne
Eolien		35MW installés (pour une production annuelle de ~70GWh/an) soit environ 7 mâts d'éolienne	70 GWh/an électriques		Défavorable à l'installation d'éoliennes Présence de couloirs aériens empêchant l'implantation d'éoliennes verticales
	Toiture	82 MW installés (pour une production annuelle de ~70GWh/an) soit la couverture de 6% des surfaces de toitures du territoire 10% des objectifs 2030 étaient couverts en 2020			Favorable à la proposition d'approche systématique sur l'ensemble de la commune
	Ombrières de parking	pas d'objectif défini mais nouvelles obligations pour les parkings existant de plus de 1500m² à l'horizon 2028 => possible transfert d'une partie de l'objectif PV en toiture			Pas de possibilité actuellement. A étudier au cas par cas.
Solaire photovoltaïque	Sol	30 MW installé (pour une production annuelle d'environ 26GWh/an) L'objectif est déjà dépassé depuis 2022 avec les 3 centrales au sol déjà en service d'une puissance de 36 MWc)	96 GWh/an électriques	~320 GWh/an thermique - ~170 GWh/an électrique - ~31	La commune ne dispose pas de foncier propice à ce type de structure.
Hydroélectricité		Pas d'objectif défini	O GWh/an électriques	GWh/an biogaz	Favorable à l'installation de micro centrale sur le Mesvrin
Solaire thermique	Toiture Pour alimentation réseau de chaleur/froid	12GWh/an soit l'équipement de 20% des logements du territoire pour la production d'eau chaude sanitaire pas d'objectif défini	12 GWh/an thermiques		Favorable à la proposition d'approche systématique par défaut Favorable à la création d'un réseau de chaleur sur les bâtiments communaux
Géothermie	de surface (pompe à chaleur)	~19GWh/an soit l'équipement de 6% des logements du territoire pas d'objectifs défini	19GWh/an thermique		Favorable à la proposition d'approche systématique par défaut Favorable à la proposition d'approche systématique par défaut
	pour injection directe	31 GWh/an correspondant à 2 projets territoriaux (nord et sud)	31 GWh/an de biogaz, 2,3 GWh		
Biogaz/biométhane	pour cogénération pour réseau de chaleur/ froid	2,3 GWh thermique et 0,9 GWh électrique correspondant à un petit projet agricole collectif en cogénération pas d'objectif défini	thermique et 0,9 GWh électrique		Pas de biomasse pour faire de la méthanisation
	Tertiaire / industrie	65 GWh/an correspondant à 10% des besoins en			Favorable à la proposition d'approche
Boisénergie/biomasse		chaleur de l'industrie et du tertiaire 220 GWh/an correspondant au chauffage au bois de 9 300 logements (18% des logements du territoire)	285 GWh/an thermiques		systématique par défaut